

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ DE LEFEBVRE**

2015-08-17 Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil Municipal de Lefebvre tenue à la salle du Conseil Municipal le 17e jour du mois de août 2015 à 20:15 heures formant quorum sous la présidence de Monsieur Claude Bahl à laquelle séance sont présents:

Les conseillers:

Lina Lacharité, Rachel Laflamme, Luc Bessette, Denis Laroche et François Parenteau

Le conseiller Roger Tessier est absent

Lyne Tessier, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, est aussi présente.

"La réunion a été convoquée par Madame Julie Yergeau, directrice générale, tous ont reçu un avis de convocation par écrit et signifié tel que requis par le Code municipal".

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Vente du Centre Communautaire
3. Période de questions
4. Varia
5. Levée de la séance

**(15-08-154) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition de la conseillère Rachel Laflamme et appuyé par le conseiller Denis Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

**(15-08-155) VENTE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE**

CONSIDÉRANT que la municipalité de Lefebvre a mis en vente le Centre Communautaire situé au 193, 10<sup>e</sup> rang à Lefebvre;

CONSIDÉRANT l'offre d'achat reçu au montant cinquante mille dollars (50 000.\$) par Monsieur Benoit Mathieu;

Proposé par : François Parenteau

Appuyé par : Lina Lacharité

IL EST RÉSOLU par le Conseil municipal de Lefebvre d'accepter l'offre d'achat de M. Benoit Mathieu au montant de cinquante mille dollars (50 000.\$) plus taxes pour la vente du Centre Communautaire;

Que Monsieur Benoit Mathieu a un délai de 10 jours pour fournir à la Municipalité de Lefebvre une copie de l'engagement de son créancier hypothécaire;

Que le Centre Communautaire soit vendu aux conditions inscrites dans l'offre d'achat;

Que le maire et la secrétaire-trésorière soient autorisés pour et au nom de la Municipalité de Lefebvre à signer tous les documents pour la vente de l'immeuble du 193, 10<sup>e</sup> rang à Lefebvre (Centre Communautaire).

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **(15-05-156) LEVÉE DE LA SÉANCE**

Levée de la séance proposée par la conseillère Rachel Laflamme et appuyée par le conseiller Luc Bessette à 20:22 heures.

Signé: \_\_\_\_\_  
Claude Bahl, maire

Signé: \_\_\_\_\_  
Lyne Tessier, secrétaire-trésorière adjointe